



## **DOUARNENEZ** Plaisance rime avec collectif



À Douarnenez, il y a un port de plaisance d'environ 900 places, à Tréboul, géré par la Ville. Des plaisanciers, il y en a également plus de 250 dans le bassin historique du port de pêche, au Rosmeur, jouxtant le port industriel construit plus tard. Ils sont organisés en quatre amicales, qui se partagent l'espace. En paix aujourd'hui, ce qui n'a pas toujours été le cas.



## Plaisance (1). Au Rosmeur, un plan à quatre

Marie-Line Quéau

Si l'Amicale des plaisanciers du Rosmeur a récemment fait parler d'elle dans le débat sur la piétonnisation des quais, elle n'est pas la seule à regrouper les plaisanciers dans le Rosmeur. Quatre amicales se partagent l'espace. Revue de détails.





Si elle n'est plus la seule aujourd'hui, l'Amicale des plaisanciers du Rosmeur est la plus grande et elle fut la première dans la place. Elle a été créée en 1974 autour du populaire Pierrot Meil et de ses amis pêcheurs plaisanciers qui mouillaient leurs canots dans le grand bassin face au quai du Petit Port. C'était gratuit, il suffisait de demander une autorisation à la Capitainerie. Le bassin voisin, de l'autre côté de la cale ronde, face au quai du Grand Port, accueillait encore pas mal de petits côtiers. On était là dans le port de pêche historique.

En 1981, les autorités décident de réglementer les ports dédiés à la plaisance. La chambre de commerce envisage de mettre en place 80 mouillages dans le bassin du

Petit Port et de les faire payer. L'Amicale du Rosmeur, qui n'en tend pas se laisser déposséder de son terrain de jeu, obtient de haute lutte l'attribution d'une concession (voir plan), renouvelable tous les cinq ans, en échange d'une redevance annuelle au conseil général. Les Amicalistes bâtissent un plan de mouillage et chacun doit donner sa participation, pour financer la redevance.

### Les Tchétchènes

Aujourd'hui, l'amicale compte environ 120 membres, dispose d'un cabanon face à la cale Raie ainsi que d'une autorisation d'entreposer les annexes à proximité. Ces amicalistes ont longtemps été surnommés les Tchetchènes, en référence à leur velleite d'indépen-

dance, qui n'a pas perdu de sa force. Ils le savent et en rigolent.

En 1995, une deuxième amicale voit le jour, au pied du vieux môle (voir plan). Elle regroupe une vingtaine de plaisanciers, sous la présidence de Roger Darchen, encore aujourd'hui. Elle dispose d'un local près de l'ancien Abri du marin. En 1996, le régime des AOT (autorisations d'occupation temporaires)

s'étend à tout le Vieux Port. Le conseil général tient à une organisation collective des mouillages. Ceux qui mouillaient de manière informelle dans le bassin du Vieux Port, peu à peu désertés par les pêcheurs professionnels, sont contraints, à leur tour, de s'organiser. Parmi eux, nombre d'inscrits maritimes à la retraite, qui ne jugent pas normal d'avoir à s'acquitter d'un droit

pour être dans ce port, qu'ils ont contribué à faire vivre.

### Les inscrits maritimes font bande à part

Une amicale se crée alors sans eux, celle des Plaisanciers du Vieux Port, présidée aujourd'hui par Louis Le Moan autour de 83 plaisanciers. Une concession est attribuée à cette amicale, qu'elle va vite devoir partager avec les inscrits maritimes, contraints à leur tour de se regrouper. De 82 membres à l'origine, cette amicale d'anciens pêcheurs professionnels n'en compte plus que la moitié. Elle est présidée aujourd'hui par Jean Pierre Le Gall. L'Amicale du Vieux Port a un local près de celui de l'Amicale du Vieux Môle et celle des inscrits maritimes en contrebas, sur le bou-

levard face à la criée.

Et aujourd'hui, tout le monde paie sa place. Un tarif qui est le même pour les quatre amicales car il est fixé par le conseil départemental. Mais il varie en fonction de la taille du bateau. En moyenne, un mouillage dans le Rosmeur ne dépasse pas 100 € par an (y compris l'adhésion à l'amicale et à la fédération de pêche plaisance). Les bateaux les plus grands sont dans le grand bassin et les listes d'attente, au moins pour ce qui est de l'Amicale du Rosmeur, est d'une dizaine de demandes non satisfaites.

### ▼ À suivre demain

*La gestion des places dans le port de plaisance de Treboul et dans le Port Rhu*